

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2021

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION
EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS, DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES - (N° 4186)

AMENDEMENT

N° CD29

présenté par

Mme Silin, M. Zulesi, Mme Maillart-Méhaignerie, Mme Meynier-Millefert, M. Fugit,
Mme Kerbarh, M. Arend, M. Bonnell, Mme Claire Bouchet, Mme Brulebois, M. Buchou,
M. Causse, M. Colas-Roy, Mme Couillard, M. Delpont, M. Dombreval, Mme Galliard-Minier,
M. Haury, M. Krabal, Mme Le Feu, M. Leclabart, Mme Marsaud, M. Morenas, Mme O'Petit,
Mme Panonacle, M. Perea, M. Perrot, Mme Riotton, Mme Rossi, Mme Sarles, M. Templier,
M. Thiébaud, Mme Toutut-Picard, M. Castaner et les membres du groupe La République en
Marche

ARTICLE 16

Retiré avant publication.